

A l'attention de :

Madame BELLONE Flora, Madame DEHARBE Karine, Madame KRAFFT Jackie, Monsieur LERAY Grégoire, Madame MAYRHOFER Ulrike, Madame MILLET-DEVALLE Anne, Monsieur MONIN Philippe, Monsieur LUPPI Philippe, Monsieur REIS Patrice, Madame ROUBY Evelyne, Monsieur RUMPALA Yannick, Monsieur VALLAR Christian, Monsieur CHARLIER Christophe.

Etudiants élus :

Monsieur AYMARD Jean-Christophe, Madame CAVALLI Isabel, Monsieur CIMITERRA Martin, Monsieur DOUCY Elliot, M. MONNERIE Nils.

Membres extérieurs :

Monsieur CONTAL François, Monsieur DURAND Renaud, Madame MAGARO Patrizia.

Personnel administratif :

Madame PIECZYRAK Iwona, Madame HEINTJE-LABARA Sandrine

Membres invités :

Monsieur BRUNO Olivier, Monsieur LATOUR Xavier, Monsieur MONTAGNAT Johan, Monsieur NAPOLETANO Mauro.

Nice, le 08/12/2022

Chers membres du conseil,

Je vous prie de trouver ci-après le compte rendu de la réunion de notre conseil qui s'est déroulée

**Le 5 Décembre 2022
de 17h00 à 19h00
en présentiel dans la salle de conseil de l'ED DESPEG et en visio-conférence zoom**

Etaient présents en personne ou en visioconférence :

Madame BELLONE Flora, Madame DEHARBE Karine, Madame MAYRHOFER Ulrike, Monsieur LERAY Grégoire, Monsieur MARTIN Jean-Christophe (en représentation de Madame MILLET-DEVALLE Anne), Monsieur MONIN Philippe, Monsieur LUPPI Philippe, Monsieur RUMPALA Yannick, Monsieur NAPOLETANO Mauro (en représentation de Madame KRAFFT Jackie), Monsieur REIS Patrice, Mme ROUBY Evelyne, Monsieur AYMARD Jean-Christophe, Madame CAVALLI Isabel, Monsieur CIMITERRA Martin, Monsieur DOUCY Elliot, Madame PIECZYRAK Iwona.

Etaient excusés : Monsieur VALLAR Christian, Monsieur LATOUR Xavier, Monsieur BRUNO Olivier, Monsieur CHARLIER Christophe, Monsieur CONTAL François, Monsieur DURAND Renaud, Monsieur MONTAGNAT Johan, Madame MAGARO Patrizia, Monsieur MONNERIE Nils, Madame HEINTJE-LABARA Sandrine.

La séance commence à 17h00.

La direction de l'Ecole Doctorale ouvre la réunion par un point d'information sur la visite du comité d'expert HCERES qui s'est déroulée le 22 novembre 2022. Selon son appréciation, la visite s'est très bien passée. Les retours du panel des doctorants sont également positifs. On attend maintenant le rapport écrit du comité HCERES qui devrait nous parvenir courant Janvier.

La direction de l'Ecole Doctorale rappelle ensuite les points à l'ordre du jour du conseil.

1. Délibérations pour les prix de thèse 2022
2. Etude des demandes de première inscription devant passer en conseil
3. Point sur le bilan année 2021-2022, Programmes internationaux, CSI
4. Point sur la cérémonie de remise des diplômes du 3 février 2023
5. Point date et thématique pour la JIT (Journée interdisciplinaire thématique) 2023 de l'ED DESPEG
6. Questions diverses

Mais par manque de temps, le conseil sera finalement entièrement consacré au point 1 de l'ordre du jour.

1. Délibérations pour les prix de thèse 2022

Les délibérations pour les prix de thèse se déroulent sur 2h30 environ avec un examen précis des 17 candidatures, chacune rapportée par un membre du conseil. Cette première étape permet d'établir une "*short list*" de 8 thèses, puis la commission s'attèle à un examen comparatif de la qualité des thèses dans chaque section où plus d'une thèse est *short listée*.

Il ressort de ce processus de délibération le résultat final suivant.

Propositions pour les prix de Thèse par section disciplinaire de l'ED DESPEG

Section 01 Droit Privé : Madame Emilie MAUREL et Monsieur Mario PIRROTTA *ex-aequo*

Section 02 Droit Public : Monsieur Bernardo MAGESTE CASTELAR CAMPOS

Section 03 Histoire du Droit et des Institutions : Madame Madison DUBOIS

Section 04 Science Politique : pas de candidat

Section 05 Sciences Economiques : Monsieur Luca FONTANELLI

Section 06 Sciences de Gestion et de Management : Madame Saveria CECCHI

Proposition pour le prix de la Fondation UCA au titre de l'Ecole Doctorale DESPEG

Monsieur Alberto CORSINI

Proposition pour le prix "Victoire de la Recherche " de UCA en partenariat avec la Ville de Nice au titre de l'ED DESPEG

Madame Myriam GUILLAUME

Tout en s'accordant à l'unanimité sur cette proposition finale, certains membres du conseil expriment un souhait de clarification des critères de décision, voire une remise à plat du processus, avec éventuellement une variation des critères par discipline, et une discussion sur la période d'éligibilité au prix de thèse pour une année donnée.

La direction de l'Ecole Doctorale propose de mettre ce point à l'ODJ d'un prochain conseil, qui serait programmé bien en amont des prochaines délibérations pour les Prix de thèse 2023. Ceci pourrait permettre d'apporter des améliorations au processus en vue de ces prochaines délibérations. Des propositions écrites, soumises par tout membre du conseil, seront les très bienvenues en amont de ce conseil.

Enfin, il est décidé que le point 2 de l'ordre du jour fera l'objet d'une consultation électronique et que les points 3, 4 et 5, seront reportés à la réunion de janvier.

La réunion se termine à 20h00.